

Réf: Dossier 366254

Avis de constitution

SOCIETE « BASSCOMM IVORY COAST LIMITED »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA DERRIERE
LE CENTRE DES IMPOTS D'ANYAMA LOT 157 ILOT 20, Lot
157, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024 , et enregistrés le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BASSCOMM IVORY COAST
LIMITED »

Objet : PRESTATION INFORMATIQUE ET DIVERSES
PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA DERRIERE LE CENTRE DES IMPOTS D'ANYAMA LOT 157 ILOT 20, Lot 157, Ilot 20

Dirigeant(s) M NOJEEM WAHEED OLATUNJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12587 du 04/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74737/GTCA/RC/2024 du 04/12/2024

